

**CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE  
DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

**SESSION 2020  
REPORTÉE À 2021**

**ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien territorial chargé des déplacements dans une communauté d'agglomération de 160 000 habitants avec une ville centre de 70 000 habitants.

Une récente enquête menée sur le territoire a pointé des difficultés à se déplacer pour de nombreux ménages faute d'un maillage de transports en commun suffisamment développé. Les élus communautaires souhaitent donc diversifier les offres en matière de mobilité sur le territoire.

Le directeur général des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur l'autopartage.

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Enquête nationale sur l'autopartage » - *6-t.fr* - 2016 - 5 pages
- Document 2 :** « Comment développer l'autopartage en zone périurbaine. Guide » - *Caisse des dépôts* - novembre 2017 - 4 pages
- Document 3 :** « Pour une mobilité écologique : l'autopartage » - *Fiches pratiques techniques n° 234* - décembre 2019 - 4 pages
- Document 4 :** « L'autopartage en trace directe : quelle alternative à la voiture particulière ? » - *6-t.fr* - 2014 - 3 pages
- Document 5 :** « Lettre ouverte aux élus en charge de la mobilité » - *Citiz.coop* - 20 juin 2018 - 2 pages
- Document 6 :** « L'autopartage est-il voué à faire perdre de l'argent aux collectivités ? » - *lagazette.fr* - 26 décembre 2018 - 2 pages
- Document 7 :** « Création d'un label autopartage pour toute la Région Ile-de-France » - *iledefrance-mobilites.fr* - 17 avril 2019 - 2 pages
- Document 8 :** « Quelle place pour l'autopartage sur la Métropole ? » (extraits) - *Regards de l'AGAM* - novembre 2016 - 3 pages
- Document 9 :** « Avec le départ de Bolloré, quel avenir pour l'autopartage à Lyon et Bordeaux ? » - *lagazette.fr* - *Club Techni.Cités* - 31 août 2020 - 2 pages

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*